

 Démarche qualité	Consignes générales en cas d'incendie au site adultes	Page : 1/6
INFRAS-INST-003		
Version : 3		
Date d'application: 07/10/2015		
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus /	Type de document Instruction

<u>Auteur (s)</u> M F. Andrianne Responsable travaux et sécurité	<u>Signataire(s) :</u> M N. Blanchart Directeur des Etablissements
---	---

Validé en :

- COPIL le 06/12/2013 (version 2)

Etablissements concernés :

- ☐ Tous
- ☒ CRFA – Saint Julien
- ☐ CRFE
- ☒ CPO - UEROS
- ☐ SAMSAH-SAVS
- ☐ CRME
- ☐ SESSAD

Services/professionnels concernés :

- Tous les professionnels des établissements

Document(s) associé(s) – Annexes
- Organisation générale de la sécurité incendie et schéma d'évacuation en cas d'incendie : INFRAS-PROC-009

 Démarche qualité	Consignes générales en cas d'incendie au site adultes	Page : 2/6
		INFRAS-INST-003
		Version : 3
		Date d'application: 07/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus /	Type de document Instruction

Modalités

SSI (Système Sécurité Incendie) (Notice technique affichée à proximité)

Alarme :

- Sonnerie de la centrale (Bureau Accueil)
voyant rouge de la zone concernée allumé
- Sonnerie Infirmeries 1^{er} étage, et 2^{ème} étage
- Sonnerie dans les circulations

Recherche du lieu où l'alarme a été activée par le personnel se trouvant à côté de la centrale incendie

- Se rendre au bureau d'accueil (ne pas oublier de se munir du « PASSE AA »)
- Appuyer sur le bouton « ARRET ALARME SONORE »
- Visualiser le voyant rouge allumé et la zone incriminée (les différents locaux de la zone sont inscrits en abrégé sous le voyant)
- Se rendre sur le lieu du sinistre
- Rechercher dans cette zone le détecteur ou la station manuelle ayant provoqué l'alarme
- Si l'alarme est intempestive, retourner au SSI et appuyer sur le bouton « REARMEMENT »
- Si l'alarme est réelle :
 - Combattre si possible le feu avec les moyens existants sans prendre de risques pour soi-même
 - Alerter ou faire alerter les SAPEURS POMPIERS, téléphone intérieur : **18**
 - Indiquer l'adresse de l'établissement
 - Le lieu du sinistre dans l'établissement
 - Les causes du sinistre (si possible)
 - Le nombre de patients dans l'établissement
 - Ne pas raccrocher le premier (Le stationnaire des sapeurs pompiers peut vous demander des renseignements complémentaires)
- De nuit :
 - Déverrouiller et ouvrir les portes du hall
 - Si possible, laisser une personne pour accueillir les secours et les diriger
 - Prévenir le Directeur ou le Cadre administratif d'astreinte

NOTA :

- Feu dans les locaux d'hébergement aux étages
- Lorsqu'une alarme est déclenchée, les portes coupe feu se ferment, les extracteurs de fumées se mettent en marche et les entrées d'air frais s'ouvrent.
- Si le feu se déclare dans une chambre, faire son possible pour extraire le pensionnaire et refermer la porte, évacuer les patients des chambres adjacentes vers les zones isolées par les portes coupe feu.
- Fermer toutes les autres portes.
- Dès l'arrivée des secours extérieurs, une personne se met à la disposition du chef de détachement pour le renseigner. (Nombre de personnes restant dans la zone incriminée, lieu exact du sinistre, locaux ou chambres où pourraient se trouver des bouteilles d'oxygène, etc....)

**ESSAYER DE GARDER VOTRE SANG FROID
ET N'UTILISER PAS LES ASCENSEURS**

Assurez-vous que les ascenseurs ne sont pas arrêtés entre deux niveaux avec des occupants

Consignes générales en cas d'incendie au site adultes

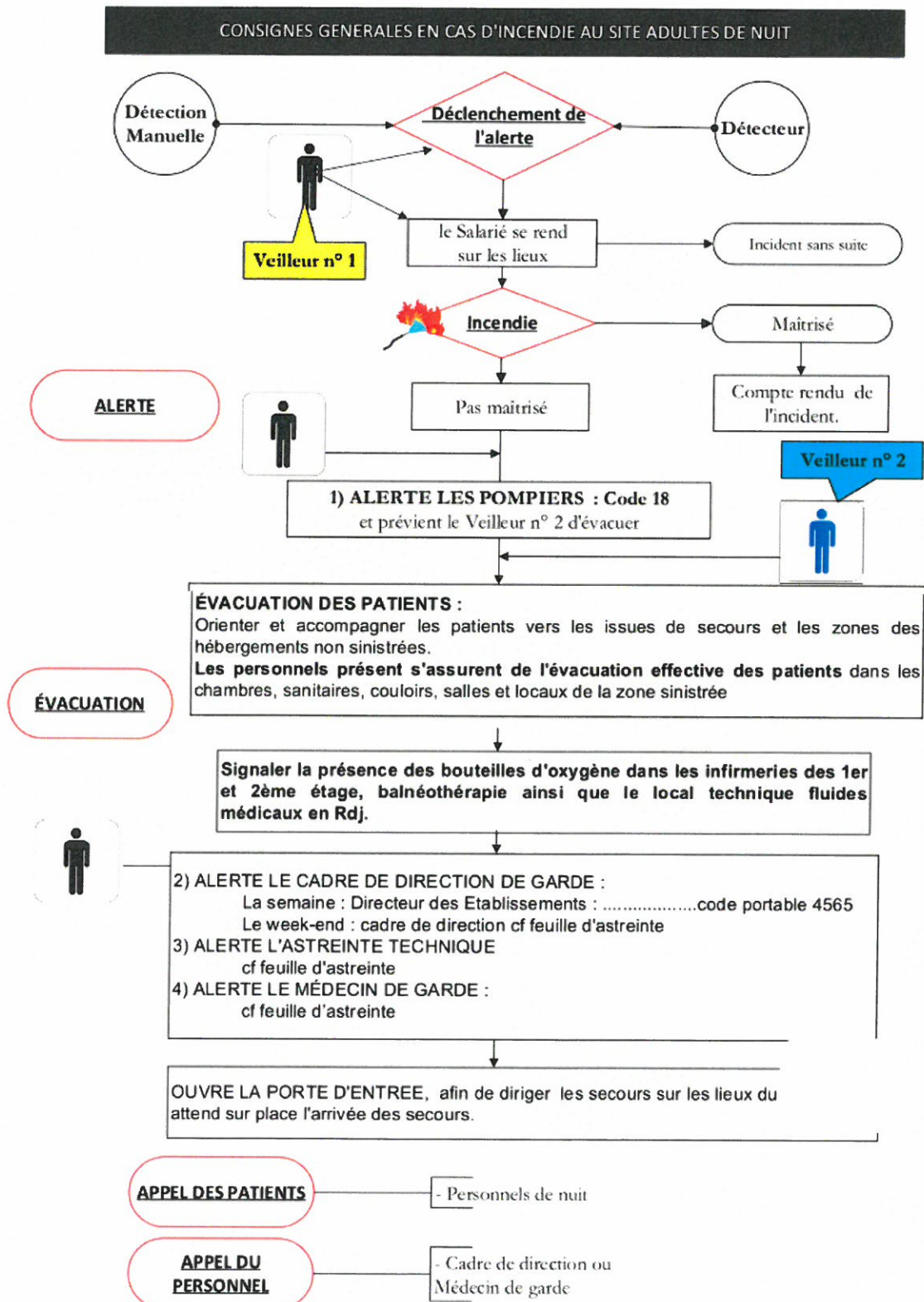
Page : 4/6

INFRAS-INST-003

Version : 3

Date d'application: 07/10/2015

Annexe 2



Consignes générales en cas d'incendie au site adultes

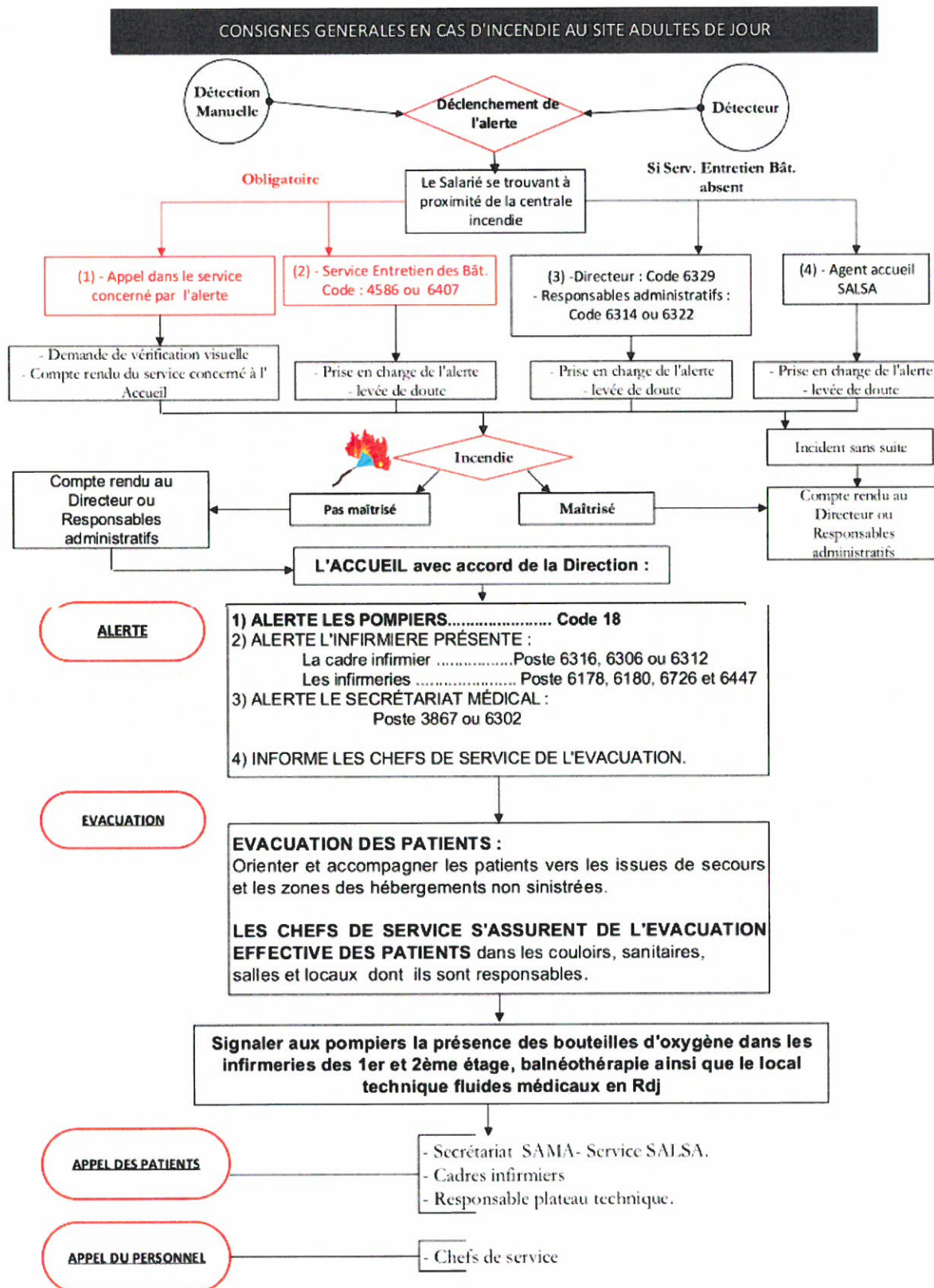
Page : 3/6

INFRAS-INST-003

Version : 3

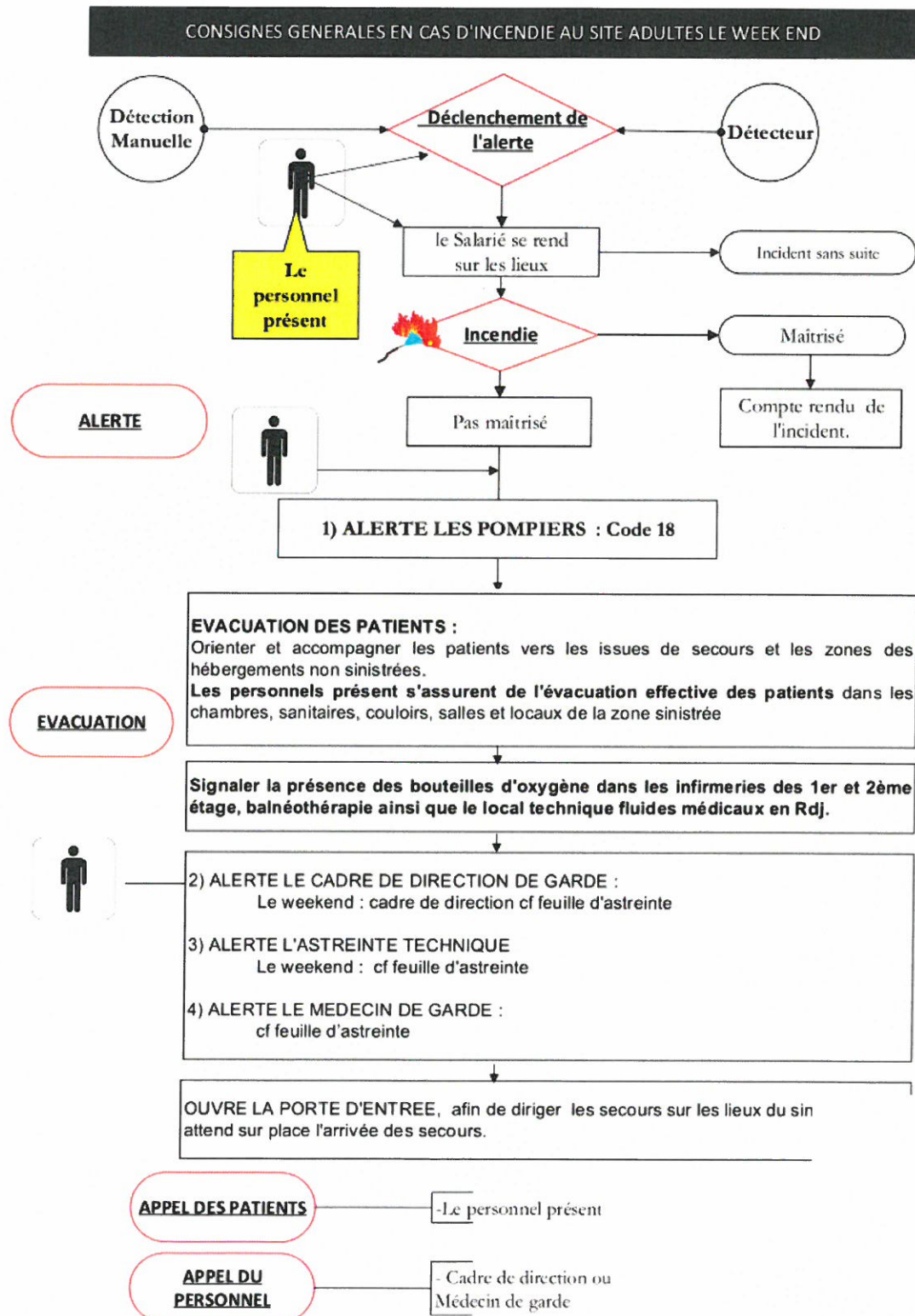
Date d'application: 07/10/2015

Annexe 1



 Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés Démarche qualité	Consignes générales en cas d'incendie au site adultes	Page : 5/6
		INFRAS-INST-003
		Version : 3
		Date d'application: 07/10/2015

Annexe 3



 Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés Démarche qualité	Consignes générales en cas d'incendie au site adultes	Page : 6/6
		INFRAS-INST-003
		Version : 3
		Date d'application: 07/10/2015

Annexe 4 : Consignes générales en cas d'incendie à la chaufferie du site adultes

Modalités

EN CAS D'INCENDIE

L'ouvrier d'entretien ou l'agent de sécurité :

Dès qu'un début d'incendie est vu ou détecté en chaufferie :

1. Ne pas pénétrer à l'intérieur, fermer la porte.
2. Couper l'alimentation en électricité en manœuvrant vers le bas les disjoncteurs se trouvant dans le coffret rouge à droite de la porte principale de la chaufferie, après avoir brisé le carreau de protection.
3. Couper l'alimentation en GAZ en actionnant la « vanne police » se trouvant avant le sas CHAUFFERIE à droite.
4. Alerter ou faire alerter les SAPEURS POMPIERS (18) et les guider par l'extérieur.

Il est évident que :

Si vous le pouvez, et sans prendre de risques pour vous-même, selon l'importance du début de feu, essayez de le combattre avec les moyens à votre disposition (extincteur, sable,)

AVARIES IMPORTANTES CIRCUIT DE CHAUFFAGE

Sectoriser en fermant les vannes appropriées permettant l'arrêt de la fuite.